

SCIENCES PO

Sociétés en mouvement

L'école dans la ville

Ségrégation - mixité - carte scolaire

Marco Oberti



SCIENCES PO

LES PRESSES

Extrait de la publication

L'école dans la ville

L'école dans la ville

Ségrégation - mixité - carte scolaire

Marco Oberti

Catalogage Électre-Bibliographie (avec le concours de la Bibliothèque de Sciences Po)
L'école dans la ville. Ségrégation – mixité – carte scolaire / Marco Oberti – Paris : Presses
de Sciences Po, 2007.

ISBN 978-2-7246-1016-1

RAMEAU :

- Ségrégation en éducation : France : Hauts-de-Seine (France)
- Intégration sociale : France : Hauts-de-Seine (France)
- Ségrégation : France : Hauts-de-Seine (France)
- Quartiers (urbanisme) : Aspect social : France : Hauts-de-Seine (France)
- Carte scolaire : France

DEWEY :

- 307.2 : Questions suburbaines (banlieues)
- 370.5 : Éducation – Aspects sociaux

Public concerné : Public intéressé

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

à Henri Mendras

Table des matières

<i>Remerciements</i>	11
<i>Introduction</i>	15
• Le débat sur la sectorisation scolaire	15
• La ségrégation dans le débat politique et scientifique	20
• Ségrégation et cohésion sociale	30
• Ségrégation et inégalités scolaires	35
• Ségrégation et discrimination	37

I – ENTRE SOCIOLOGIE URBAINE ET SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION

<i>Chapitre 1 / LA SÉGRÉGATION ET LA SOCIOLOGIE URBAINE</i>	53
• Mesurer et caractériser la division-différenciation de l'espace	60
• Un regard qualitatif indirect sur la ségrégation	63
<i>Chapitre 2 / VERS UNE SOCIOLOGIE DE L'ÉCOLE DANS LA VILLE</i>	67
• L'école de moins en moins crédible	72
• L'effet repoussoir des quartiers en difficulté	75
• Le clivage quantitatif-qualitatif	76
• Le développement d'une sociologie des stratégies scolaires	79
<i>Chapitre 3 / REGARDS SUR L'ÉTRANGER</i>	87
• Ségrégation urbaine et scolaire aux États-Unis	87
• Gentrification et pratiques de scolarisation en Europe	91

II – SÉGRÉGATION URBAINE ET SCOLAIRE DANS L'OUEST PARISIEN

<i>Chapitre 4</i> / L'OFFRE SCOLAIRE À L'IMAGE DES TERRITOIRES	101
• Des différenciations sociales anciennes (1970-1990)	101
• Embourgeoisement des communes privilégiées (1990-1999)	105
• Distribution inégale de l'offre scolaire publique et privée	112
<i>Chapitre 5</i> / LES TERRITOIRES À GÉOMÉTRIE VARIABLE DE L'ÉCOLE	119
• Une approche de l'évitement scolaire	120
• Offre scolaire privée et évitement	121
• Profil social et scolaire des communes et mobilité scolaire	124
• Hiérarchisation sociale de l'offre scolaire	127
<i>Chapitre 6</i> / GENTRIFICATION ET ÉCOLE DANS LES BANLIEUES POPULAIRES	133
• Les <i>gentrifiers</i> et le capital culturel	135
• Les classes moyennes-supérieures dans les banlieues populaires	136
• L'impact sur le recrutement des collèves	139
• Le trompe-l'œil de l'échelle de la commune	141
• Proximité spatiale et distance scolaire ?	143
• Vers une relégation urbaine et scolaire des classes populaires ?	145

III – NANTERRE ET RUEIL-MALMAISON, DEUX CONFIGURATIONS CONTRASTÉES

<i>Chapitre 7</i> / PEUPEMENT, HABITAT ET CLASSES SOCIALES	155
• Nanterre : développement social et identité politique	159
• Rueil : une vocation résidentielle	169

• Les classes sociales dans l'espace local	176
• Les deux villes en vis-à-vis	184
Chapitre 8 / CHOISIR SON QUARTIER, CHOISIR SON ÉCOLE	191
• Les établissements scolaires dans leur quartier	191
• Choix scolaires et choix résidentiels	199
• Des équilibres résidentiels et scolaires instables	200
• Logique de proximité et vigilance scolaire	203
• Logique d'entre-soi et performances scolaires	218
IV – SÉGRÉGATION OU MIXITÉ ?	
<hr/>	
Chapitre 9 / LES CADRES SOCIAUX DE LA MIXITÉ	231
• Le rapport à l'école et à l'espace social et urbain	231
• Cohésion sociale et modes de cohabitation	240
• Ségrégation, inégalités et discriminations	254
Chapitre 10 / L'AVENIR DE LA CARTE SCOLAIRE ?	259
• La carte scolaire face à la ségrégation urbaine	261
• Diversifier l'élite et/ou garantir l'égalité des chances ?	267
• Que peut-on attendre de la mixité sociale à l'école ?	271
• Une marge de manœuvre étroite et risquée	276
<i>Bibliographie</i>	287
<i>Table des documents</i>	301

Remerciements

Ce livre n'aurait jamais vu le jour sans l'aide directe ou indirecte de toute une série d'institutions et de personnes. Mes remerciements s'adressent aux parents d'élèves qui ont accepté de nous accorder du temps dont ils ne cessaient pourtant de dire qu'il était précieux et qu'ils souhaitaient en consacrer d'avantage à leurs enfants ; au personnel de l'Éducation nationale, aux inspecteurs d'académie, aux directeurs et directrices d'école, aux principaux et principales de collèges des villes de Nanterre et de Rueil-Malmaison ; aux élus et personnel administratif de ces deux villes qui nous ont reçu dans les meilleures conditions et ont toujours facilité notre travail.

L'accès aux données statistiques n'aurait pas pu se faire sans la patience, la disponibilité et la compétence d'Alexandre Kych (Lasmas-CNRS), d'Alexia Stefanou (DEP), de Marielle Piron (service des études démographiques-ville de Nanterre), et d'Alain Bocquet (service de l'enseignement-ville de Nanterre).

Edmond Préteceille m'a généreusement fait profiter de sa typologie socioprofessionnelle des espaces urbains, et plus largement de sa grande compétence sur les questions de ségrégation urbaine. Les enseignements et les ateliers de recherche de sociologie urbaine menés en commun à Sciences Po depuis plusieurs années ont été des moments privilégiés de discussion et de mise à l'épreuve d'un certain nombre de résultats et d'hypothèses développés ici. Le regard international et pluridisciplinaire sur les villes de Patrick Le Galès a été un élément complémentaire de cette collaboration au

sein de Sciences Po. Qu'ils soient tous deux remerciés pour leur soutien et leurs encouragements.

Durant la première phase de la recherche, j'ai également beaucoup échangé avec Agnès van Zanten. Je garde un souvenir amical de ces échanges toujours fructueux.

Catherine Barthon, qui avait commencé la recherche avec nous, a dû, pour des raisons professionnelles et familiales, quitter la région parisienne. Je l'ai beaucoup regretté car son expérience de géographe urbaine, sa connaissance du thème, et sa passion pour la recherche nous ont beaucoup apporté. Sa contribution reste présente dans ce travail.

Mireille Cléménçon a toujours été disponible pour préparer et traiter les fichiers de données et mettre en forme le texte. Son aide, comme toujours, a été précieuse.

François Dubet, dont les propres travaux et réflexions sur l'école et la société française ont largement nourri ce travail, a accepté d'être le coordonnateur de mon habilitation. Je le remercie pour sa confiance et ses encouragements. Les remarques et critiques d'Arnaldo Bagnasco, Christian Baudelot, Marie Duru-Bellat et Yves Grafmeyer m'ont amené à préciser des points restés obscurs ou encore à mieux définir mon approche et mes objectifs. Toutes les suggestions, et en particulier celles très ambitieuses m'incitant à avancer une théorie des classes moyennes urbaines, n'ont pas été intégrées ici, mais elles constituent désormais autant de défis et de stimulations pour les années à venir. Qu'ils soient de nouveau remerciés d'avoir accepté de discuter mon travail.

De nombreux autres collègues et amis ont contribué à nourrir cette réflexion à travers des discussions et des suggestions toujours stimulantes. Parmi eux, Yves Bonny, Yankel Fijalkow, Enzo Mingione, Tommaso Vitale, Roberta Garner et Bruno Cousin ont été des interlocuteurs privilégiés. Le travail réalisé avec Hugues Lagrange sur les émeutes urbaines de novembre 2005 a été un moment intense d'échanges sur les questions de ségrégation et de discriminations.

Je n'oublie bien sûr pas les étudiants de Sciences Po Paris qui m'ont entendu à plusieurs reprises parler de cette recherche dans les cours, et m'ont aidé à préciser certaines hypothèses et pistes de recherche. Certains ont participé directement à l'enquête en réalisant des entretiens ou des carnets d'observation participante, en particuliers ceux de la promotion 1999-2000 du DEA « Analyse comparée du changement social », mais aussi ceux qui ont suivi le cours « Villes et sociétés urbaines » et mes conférences de méthode les années suivantes.

J'ai la chance d'exercer mon activité d'enseignement et de recherche dans une institution, Sciences Po Paris, et dans un laboratoire, l'Observatoire sociologique du changement, qui m'ont toujours donné les moyens de travailler dans les meilleures conditions. Je tiens tout particulièrement à remercier Richard Descoings, Gérard Grumberg, Marc Lazar et Alain Chenu.

Last but not least, Babeth a été souvent sollicitée. Elle a toujours su répondre avec tact et générosité, et m'a évité à plusieurs reprises de faire fausse route. Tessa et Mitia, par leur façon de se moquer du jargon sociologique, m'ont beaucoup fait rire. Tous les trois m'ont permis de ne pas me prendre trop au sérieux. Je les en remercie vivement.

Introduction

— Le débat sur la sectorisation scolaire

Pourquoi la carte scolaire, qui affecte un établissement scolaire public à un élève en fonction de son lieu de résidence, fait-elle l'objet d'un débat politique et social aussi vif dans la société française, au point de s'imposer dans le débat présidentiel et dans les médias ?

Une réponse trop rapide consisterait simplement à dire que l'école a toujours occupé une place centrale en France, et que ce débat n'est qu'une manifestation parmi d'autres de cet intérêt pour l'éducation. À chaque grand rendez-vous politique, ce thème est abordé, et chaque candidat se doit d'avoir un point de vue, sinon un projet sur cette institution fondamentale. Cependant, d'autres aspects du système éducatif auraient pu s'imposer comme éléments du débat, qu'il s'agisse de la réforme des programmes, des zones d'éducation prioritaire, de l'enseignement professionnel, ou encore de l'enseignement supérieur.

Si, au-delà des stratégies politiciennes liées aux élections présidentielles du printemps 2007, la carte scolaire est débattue aujourd'hui avec passion, c'est qu'elle révèle et cristallise des enjeux sociaux, urbains et scolaires fondamentaux qui ont accompagné les changements récents de la société française, tout particulièrement dans les grandes villes et leurs banlieues. Pensée à l'origine comme un outil de gestion et de répartition sur le territoire de l'offre, des moyens et des flux scolaires, la carte scolaire (la sectorisation) est devenue au fil du temps la principale mesure censée garantir la mixité sociale à l'école. C'est d'ailleurs sur ce dernier point que le débat s'organise et suscite les réactions les plus vives de la part des parents, des politiques, mais aussi des représentants de l'Éducation nationale et de l'école privée.

Derrière le débat sur la carte scolaire se cache celui de la mixité sociale à l'école. Il renvoie à la façon dont les parents évaluent un établissement, son ambiance, son fonctionnement, ses résultats, en fonction du public qui le fréquente. Ce débat porte donc sur les contextes de socialisation et de

scolarisation des élèves, et apporte des éclairages à la fois sur les niveaux et les types de ségrégation que les parents ne sont pas prêts à accepter, et sur les relations que les différents groupes sociaux sont prêts à nouer dans leur rapport à l'école. Puisque la carte scolaire organise la répartition des élèves en fonction de leur lieu de résidence, les inquiétudes portent sur les effets de cette logique territoriale sur le profil de l'établissement. C'est la raison pour laquelle ce débat porte aussi sur la ségrégation urbaine, au sens socio-résidentiel du terme.

Si la carte scolaire est remise en cause aujourd'hui, c'est bien dans sa capacité à garantir la mixité sociale telle que les parents sont prêts à l'accepter, au point d'être au contraire de plus en plus perçue comme un facteur d'amplification des désordres urbains et scolaires induits par la ségrégation scolaire.

Pour comprendre pourquoi les préoccupations scolaires portent à ce point sur le profil social des établissements, il faut rappeler cinq processus importants qui ont marqué la période la plus récente.

Tout d'abord, la massification de l'enseignement secondaire et l'allongement de la durée des études se traduisent par la présence significative d'enfants de milieux populaires et immigrés à des niveaux d'études que seule une minorité d'entre eux atteignait auparavant. Jusqu'au milieu des années 1970, le public scolaire était socialement et ethniquement relativement homogène à partir de la cinquième, alors que les collèges et les lycées sont depuis devenus beaucoup plus hétérogènes. Avec les changements dans le recrutement, et en particulier avec la mise en place du collège unique, les demandes de performances vont s'accroître considérablement. Elles vont poser plus crûment des questions concernant « le public et le rendement scolaires » qui se posaient moins auparavant, étant donné la spécialisation sociale plus précoce des parcours scolaires.

Simultanément, les métropoles et leurs banlieues ont connu un processus de division sociale de l'espace engagé depuis longtemps qui, tout en maintenant un grand nombre d'espaces socialement et ethniquement mélangés, a également renforcé la ségrégation aux deux extrêmes, celle des catégories supérieures d'une part, et celle des catégories les plus précaires de l'autre.

Ce processus s'est traduit par l'émergence « des quartiers en difficulté » qui incarnent l'image forte, dominante et répulsive du monde populaire précaire, des populations issues de l'immigration, et des immigrés dans

l'espace urbain, et plus particulièrement dans la banlieue. Après vingt ans de crises et de politique de la ville, les émeutes de novembre 2005 ont renforcé cette image. Ces quartiers et leur population sont ainsi associés aux violences et désordres urbains et scolaires.

Cette forte visibilité spatiale (urbaine), scolaire et médiatique des catégories précaires se rattache à un contexte radicalement différent de celui des Trente Glorieuses : chômage, chances plus réduites de mobilité sociale ascendante, et doute sur l'avenir se traduisent par une peur et souvent une expérience du déclassement. Même si l'école voit sa crédibilité atteinte, la réussite scolaire reste perçue comme la meilleure garantie d'accès aux positions sociales supérieures. Pour une large partie des classes moyennes, elle est cependant de moins en moins associée à une logique de promotion et de plus en plus à une logique de maintien des positions sociales des parents. L'accroissement des risques de déclassement social et d'instabilité professionnelle se traduit par une plus grande inquiétude et incertitude quant à l'avenir des enfants, qui se répercutent sur l'école. Celle-ci reste centrale, mais apparaît plus fragile dans sa capacité à garantir des positions sociales. Dans ce contexte, les vieilles inégalités de classes ne disparaissent pas, mais tendent à être diluées dans des perceptions plus spatiales et plus individualistes.

Mais la montée en puissance du thème de la ségrégation urbaine doit être rattachée à d'autres dimensions¹. L'interrogation quant au changement de nature de la ségrégation joue un rôle de premier plan. De « sociale », serait-elle maintenant principalement « ethnique » ? Les données disponibles sur l'ethnicité sont certes fragiles et limitées dans le cas français, mais elles ne semblent pas indiquer une tendance générale à l'augmentation de la ségrégation ethnique². En revanche, des approches

1. *Au-delà des nombreuses initiatives (colloques, congrès, séminaires) et appels d'offre publics, cela s'est traduit par la rédaction d'un rapport pour le Conseil d'analyse économique, voir Jean-Paul Fitoussi, Éloi Laurent et Joël Maurice (dir.), Ségrégation urbaine et intégration sociale, Paris, La Documentation française, 2004.*

2. *Plus précisément, sur la base de la nationalité et à l'échelle des communes ou du quartier parisien, Edmond Préteceille montre que la ségrégation diminue pour les immigrés au cours de la dernière période intercensitaire, mais qu'elle reste supérieure à celle des catégories les plus populaires, voir Edmond Préteceille, « La ségrégation contre la cohésion sociale : la métropole parisienne », dans Hugues Lagrange (dir.), L'Épreuve des inégalités, Paris, PUF, coll. « Le lien social », 2006, p. 195-246.*

plus localisées mobilisant des méthodes plus fines pour approcher l'appartenance ethnoculturelle montrent que la concentration des immigrés africains a augmenté dans certaines cités très stigmatisées³. Derrière la question de la ségrégation, c'est bien la question d'un changement de figure de la question sociale qui est posée.

Si la carte scolaire est placée au centre du débat, c'est précisément parce qu'elle met simultanément en cause la ségrégation urbaine et la ségrégation scolaire. Aux deux extrêmes de la hiérarchie sociale, elle ne fait que refléter, voire amplifier un état de la ségrégation, et contribue à cliver les expériences scolaires. Au sein des espaces mixtes, le doute s'instaure, lorsque les parents ont l'impression d'un décalage entre le profil des écoles et celui du quartier, ou encore d'un déclassement ou d'un décrochage par rapport aux établissements des quartiers « protégés » des classes supérieures. Ainsi, pensée pour organiser l'offre et les flux scolaires à une époque où le public scolarisé était moins nombreux et socialement et ethniquement plus homogène, la carte scolaire peine à garantir les mêmes environnements scolaires dans l'ensemble des quartiers, que ce soit du point de vue du profil de l'offre éducative ou de celui du public scolarisé. Si l'objectif de mixité sociale (et ethnique) n'était pas premier au départ, il est devenu central par la suite, au point d'être l'aspect le plus débattu et sans doute le plus problématique.

Éclairer le débat sur la carte scolaire implique donc en amont une analyse sociologique des profils sociaux et scolaires des espaces urbains, de leurs dynamiques, et de la façon dont les ménages s'inscrivent dans ces espaces, dans leur rapport aux différentes composantes de la société, et dans leur rapport à l'école. Plutôt que de prendre comme objet d'étude premier la carte scolaire au sens strict, comme instrument de régulation publique de l'offre, des moyens et des flux scolaires, nous proposons donc de partir de l'étude quantitative et qualitative des interactions entre ségrégation urbaine et

3. *Hugues Lagrange montre par exemple que les indices de ségrégation des familles africaines (Maghreb et Sahel) dans le Mantois-Val-de-Seine sont en moyenne plus élevés en 2000 que deux décennies plus tôt. À l'échelle encore plus fine de l'Iris 2000 (pâté de maisons ou ensemble d'immeubles d'environ 2 000 habitants), les familles africaines représentent 60 % des familles dans les Iris pauvres. En revanche, cette ségrégation est beaucoup moins marquée dans le XVIII^e arrondissement de Paris, où les îlots gardent une diversité culturelle plus forte, voir Hugues Lagrange, « "Ethnicité" et déséquilibres sociaux en Île-de-France », dans Hugues Lagrange (dir.), L'Épreuve des inégalités, op. cit., p. 247-282.*

ségrégation scolaire à différentes échelles territoriales. Ce renversement a pour objectif de montrer que la question posée est bien celle des relations entre les groupes sociaux dans l'espace urbain et scolaire, et des effets de la ségrégation sur les inégalités et dans certains cas sur les discriminations. Ce travail se veut donc une contribution à une sociologie plus générale des modes de cohabitation entre groupes sociaux dans l'espace urbain, qui nous semble être une voie privilégiée pour saisir un aspect des recompositions des rapports de classes dans ce contexte de peur du déclassement et de perception croissante de la ville en termes de ségrégation. Ce cheminement nous permettra de revenir, mieux armé, dans la dernière partie de cet ouvrage, sur les effets limités, parfois contradictoires d'une telle mesure en faveur de la mixité. Nous pourrions alors en discuter les aspects pratiques et politiques⁴.

Il ne demeure pas moins que l'effet de la mixité sociale à l'école, mais aussi dans l'espace résidentiel, n'est ni simple à évaluer ni univoque, que ce soit sur le plan des résultats et des expériences scolaires ou sur le plan des relations, des inégalités et de la cohésion sociales. Pour le sociologue, la question n'est donc pas d'être pour ou contre la carte scolaire, pour ou contre la mixité, mais d'éclairer les mécanismes en jeu, entre autres sur le plan des inégalités, que l'on peut rattacher à la ségrégation. Il s'agit de tenter de répondre à des questions simples : qui a intérêt à la ségrégation urbaine et scolaire ? Qui sont les perdants et qui sont les gagnants de l'application de la carte scolaire ?

Ce questionnement porte plus largement sur le sentiment d'épuisement d'un modèle politique et d'extrême distance entre les principes et les pratiques. Citoyenneté et égalité des chances, surtout lorsque l'on cherche à les appliquer à la ville et à l'école, constituent des principes en crise, en perte de légitimité. La ségrégation, en donnant une forme aussi visible et parfois violente aux inégalités et à la relégation, est ainsi perçue comme une manifestation profonde de cet épuisement. En dernière instance, indépendamment des réponses apportées aux questions précédentes, maintenir un objectif de mixité est principalement un choix politique au sens fort du terme, c'est-à-dire engageant une vision de la société et de son devenir. Souhaitons simplement qu'un certain

4. Une annexe méthodologique est disponible sur le site des Presses de Sciences Po (www.pressesdesciencespo.fr).

nombre d'éléments présentés dans cet ouvrage puisse contribuer à en préciser les enjeux et les effets sur la cohésion sociale.

— La ségrégation dans le débat politique et scientifique

Aborder le thème de la ségrégation urbaine et scolaire place d'emblée le sociologue dans une position délicate pour au moins deux raisons principales. La première est liée à l'usage d'une notion, celle de ségrégation, aux nombreuses et fortes connotations historiques, politiques et idéologiques, dont les figures du ghetto juif, de l'apartheid de l'Afrique du Sud ou encore des ghettos noirs des villes états-uniennes constituent les exemples les plus emblématiques. Si j'ai préféré cette notion aux concepts plus « neutres » utilisés par un grand nombre de chercheurs tels que la division-différenciation sociale et scolaire du territoire, ce n'est pas pour établir un parallèle avec les situations extrêmes citées précédemment. C'est surtout pour bien indiquer que j'intègre dans cette définition non seulement l'ensemble des processus objectifs de production d'espaces socialement et scolairement différenciés, mais aussi les comportements des acteurs dont une composante est susceptible de renvoyer à une intentionnalité de mise à distance d'autres groupes sociaux et de recherche d'entre-soi. Autrement dit, la notion de ségrégation me semble plus à même de rendre compte de ce qui relève d'une action ou d'une intention délibérée (de la part d'institutions, d'acteurs collectifs ou individuels) de regroupement par affinités ou caractéristiques électives, de protection et de mise à distance d'autres groupes. Ce choix ne conduit pas, bien évidemment, à dire que cette dimension est première dans la production de la ségrégation urbaine et scolaire, mais qu'il convient de l'intégrer dans l'analyse d'un tel processus au même titre que d'autres mécanismes de nature plus macrosociologique agissant de façon non directement intentionnelle.

La seconde raison, plus difficile à traiter, est liée à l'enchevêtrement des registres de questionnements, d'argumentations et de débats rattachés à ce thème. Au croisement de questions sociologiques et d'enjeux politiques et idéologiques, ce thème est aujourd'hui au cœur des débats de société sur la territorialisation des inégalités sociales, les politiques urbaines, et leur impact sur la cohésion sociale.

Dans le domaine des sciences sociales, et tout particulièrement en géographie et sociologie urbaines, la ségrégation constitue depuis longtemps un objet d'étude privilégié auquel se rattachent des débats théoriques et méthodologiques pointus. Toute une tradition sociologique s'est forgée en référence à ce thème central des études urbaines, et a développé non seulement de nombreux outils statistiques et cartographiques pour en mesurer les formes et l'évolution, mais aussi des analyses qualitatives et localisées des relations sociales et des modes de vie liés à des profils sociaux spécifiques.

À ce registre « scientifique » s'en superpose un autre d'ordre politique et idéologique, plus prégnant et plus diffus, qui mobilise le thème de la ségrégation et plus encore son envers, celui de la mixité sociale, en référence à une conception de la société et de la citoyenneté dont découlent des représentations, des discours, des actions et des mesures politiques sur la ville. Dans le contexte français, la référence républicaine a conduit à forger l'image d'une société nationale homogène où l'État ne reconnaît formellement que des citoyens dont les droits et les devoirs ne peuvent en aucun cas être différenciés selon des critères ethnoraciaux, religieux ou encore de classes. L'idée de communauté nationale est censée l'emporter sur toute autre forme de reconnaissance et d'identité, et fonde abstraitement la notion de citoyenneté française. Cette conception « indifférenciée », à défaut de l'appeler universelle, de la citoyenneté s'exprime politiquement par une forte réticence, voire une ferme opposition à tout processus et toutes formes de différenciation sociale et territoriale trop poussés, susceptibles de « détacher » certains groupes sociaux de cette affiliation première. Elle a été également construite historiquement sur le refus et le refoulement d'autres langues, mœurs, et identités régionales ou étrangères.

Autrement dit, dans le discours, la cohésion de la société française repose sur une conception nationale de la citoyenneté qui unit formellement tous les individus autour d'une nation, d'une langue, d'un État, et d'un ensemble de droits. Appuyé sur une définition forte de la laïcité, ce modèle rejette, toujours en principe, pratiques et identités religieuses hors de la sphère publique. Ce modèle s'est accompagné du développement d'un État providence fort, censé constituer un pilier fondamental de la solidarité sociale.

Bien évidemment, ce modèle ne s'est jamais complètement réalisé, et l'on peut se demander s'il ne correspond pas pour une part à une construction

ex post d'une dynamique socio-économique qui renvoie principalement à la période des Trente Glorieuses. En effet, le « dispositif d'intégration républicain » s'est trouvé confronté à des contextes historiques, économiques, et idéologiques qui l'ont rendu plus ou moins efficace⁵. Alors que dans la pratique, un grand nombre de ses principes fondateurs étaient sans cesse malmenés, voire non appliqués ou de façon profondément inégale selon la position et le pouvoir de chacun dans la société, sa force a non seulement été de se maintenir comme modèle politique, mais surtout de fonctionner comme un système de croyances partagées (certes de plus en plus fragilisées), en mesure de légitimer l'action de l'État. Le principe de l'égalité des citoyens dans l'accès aux ressources publiques en constitue un bel exemple. Présenté comme un axe majeur des politiques publiques, il se vérifie rarement et se prête assez peu à des évaluations systématiques et rigoureuses.

Dans ce modèle, la ségrégation urbaine, vue principalement à travers la concentration territoriale des catégories populaires et immigrées (et moins par celle des catégories supérieures et de l'élite) est plutôt perçue négativement. Elle est associée à un processus susceptible de fragiliser la cohésion sociale en différenciant (et en isolant) trop nettement certains territoires et certains groupes, et en tendant à renforcer des inégalités et des discriminations sociales. La mixité, au contraire, celle des classes moyennes et populaires, constituerait l'horizon idéal de la ville, en mesure d'assurer paix et intégration sociales. Elle s'est ainsi constituée comme une référence centrale des politiques urbaines et pour une moindre part scolaires dans la lutte contre l'exclusion et les inégalités depuis une vingtaine d'années⁶.

5. Voir Hugues Lagrange et Marco Oberti, « Intégration, ségrégation et justice sociale », dans Hugues Lagrange et Marco Oberti (dir.), *Émeutes et protestations. Une singularité française*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Nouveaux Débats », 2006, p. 11-36.

6. Pour une discussion critique de la référence à la notion de mixité et de son usage dans les politiques urbaines et scolaires, voir les ouvrages de Jacques Donzelot, *Quand la ville se défait*, Paris, Seuil, 2005 ; Jacques Donzelot, Catherine Mével et Anne Wyvekens, *Faire société. La politique de la ville aux États-Unis et en France*, Paris, Seuil, 2003. Voir également les articles de Marie-Hélène Bacqué et Jean-Pierre Lévy, « Mixité sociale en banlieue ouvrière : enjeux et représentations », dans Nicole Haumont et Jean-Pierre Lévy (dir.), *La Ville éclatée*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 161-173 ; Christine Lelévrier, « Comment penser le territoire de la Seine-Saint-Denis en Île-de-France ? Quelques pistes de réflexion au regard des précédentes contractualisations », *Profession banlieue*, 2001, p. 38-49 ; Marie-Hélène Bacqué et Patrick Simon, « De la mixité comme idéal et comme politique : à la

Bien évidemment, ces deux registres ne fonctionnent pas de manière complètement étanche. C'est précisément sur la remise en cause de la mixité comme facteur de cohésion sociale et d'atténuation des inégalités et de l'exclusion que les échanges et les interactions entre les deux registres, et donc entre chercheurs, hommes politiques, chefs de projets, travailleurs sociaux, enseignants, etc. se sont développés. De ce point de vue, questions sociologiques, enjeux politiques et débats sociaux se retrouvent des deux côtés, avec des emprunts dans les deux sens.

Comme pour d'autres points définissant abstraitement le modèle républicain français, tels que l'égalité des citoyens devant les services publics, la laïcité, l'égalité des chances, etc., la classe politique, malgré des pratiques différentes et parfois contradictoires avec cet objectif, continue de défendre le principe de mixité comme pivot des politiques urbaines et scolaires et plus largement comme principe général d'organisation de la société. Les débats sur la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbains) ont pourtant montré que le même argument, celui de la mixité sociale, pouvait conduire à des positionnements très différents quant à la politique du logement à mener pour les catégories modestes. L'analyse localisée des débats concernant des changements de carte scolaire conduit au même constat. Comme le montrent plusieurs entretiens (voir troisième partie), des individus peuvent défendre en principe l'idée de mixité tout en s'en protégeant dans la pratique. On retrouve la même chose auprès d'élus politiques qui défendent cette notion comme référence politique majeure, mais s'en écartent dans la mise en place de leur programme à l'échelle locale. Les Américains ont une expression pour qualifier cette attitude : NIMBY (*Not In My Back Yard*). Les chercheurs en sciences sociales semblent en revanche plus divisés.

recherche du dosage social optimal dans la ville », Mouvements, « Paris, les vrais enjeux d'une campagne », 13, 2001, p. 22-25 ; Patrick Simon et Jean-Pierre Lévy, « Questions sociologiques et politiques sur la mixité sociale », Contretemps, 13, 2005, p. 83-92 ; Jean-Paul Payet, « Mixités et ségrégations dans l'école urbaine », Hommes et migrations, 1217, 1999, p. 30-42 ; Sylvie Tissot et Pierre Tévani, « La "mixité" contre le choix. À propos des ambiguïtés de la politique publique de "lutte contre les ghettos" », disponible sur le site internet <http://lmsi.net/> ; Renaud Epstein et Thomas Kirszbaum, « L'enjeu de la mixité sociale dans les politiques urbaines », Regards sur l'actualité, 292, 2003, p. 63-73 ; ainsi que des articles publiés dans les revues suivantes : Urbanisme (340, 2005), Esprit (« La ville à trois vitesses », 303, 2004), Mouvements (« Le polar, entre critique sociale et désenchantement », 15-16, 2001), Informations sociales (125, 2005). D'autres références concernant la mixité en général, et la façon dont elle est traitée en sociologie, sont également indiquées dans la bibliographie générale.